



L'édito



La formation, ça peut rapporter gros!

Dans la plupart des Etats européens, la crise a poussé les gouvernements à opérer des coupes massives dans les budgets des Universités. Avec quelques rares pays, la Suisse fait heureusement exception. Pourtant, chez nous aussi des voix s'élèvent pour demander des économies, limiter l'accès des étudiants étrangers ou augmenter les taxes universitaires.

Malgré ses difficultés financières, notre canton serait bien inspiré de continuer à investir dans la formation de sa jeunesse. Une étude récente montre en effet que l'Université de Neuchâtel représente un apport financier important pour la région: la différence entre les recettes de notre Alma mater, qui proviennent majoritairement de l'extérieur, et ses dépenses, qui profitent pour la plus grande partie à notre canton, présente un solde positif de plus de 25 millions!

Et c'est sans compter les autres retombées, notamment sur le plan humain: la proportion d'universitaires en Suisse est faible en comparaison européenne, mais Neuchâtel est premier de classe avec un taux de 21% de la population au bénéfice d'un titre de l'enseignement tertiaire. Et quand on songe au fait que tous ces diplômés ont été un jour assis sur les bancs de l'école primaire, on ne peut que tirer un grand coup de chapeau à leurs enseignants!

Daniel Perdrizat
Directeur de la jeunesse et de l'intégration



Festisub exposera les 18 et 19 février les plus belles images de son concours photographique 2011. • Photo: Franco Banfi

Au fond de l'eau

La 9^e édition de Festisub, festival de l'image sous-marine de Neuchâtel, se tiendra les 18 et 19 février à l'aula des Jeunes-Rives. Projections de films, exposition de photos et animations sont notamment au programme. Albert Falco, ancien capitaine du bateau du commandant Cousteau, sera de la partie. Il présentera son dernier film «Vivre pour la mer» et livrera un témoignage sur l'état actuel des fonds marins.

Une délégation de Festisub se rend chaque année au Festival mondial de l'image sous-marine à Marseille. «Nous participons à cet événement et nous revenons à Neuchâtel avec le meilleur», commente Michaël Frascotti, président de Festisub.

Des projections primées

Festisub propose trois séances de projections vendredi et samedi à 19h30 et samedi après-midi à 14h30. Les films à découvrir ont tous été primés à Marseille. Outre le film d'Albert Falco, le public pourra aussi visionner «Into the Dragon's Lair». Ce film de Didier Noirot plongera les spectateurs au nord du Botswana. L'explorateur est parti au fond des eaux troubles à la recherche des crocodiles du Nil.

Un après-midi pour les familles

Dès 11 heures, les intéressés découvriront un hall complètement métamorphosé: des photographies subaquatiques tapisseront les murs, un créateur textile exposera ses vêtements

et l'artiste Zebrano sculptera des ballons pour les enfants. Une séance de projections familiale est prévue à 14h30. Les enfants jusqu'à 14 ans peuvent entrer gratuitement.

Concours de photographies

Chaque année, Festisub organise un concours photographique. Lancé en juillet de l'année passée, le concours 2011 réunit quelque 70 concurrents issus de 13 pays différents. Un jury doit départager 600 photographies prises sous l'eau. Le verdict final tombera le 18 février pour l'ouverture du festival. Les clichés vainqueurs seront exposés aux Jeunes-Rives. Programme complet sur www.festisub.ch. (ak)



Le festival itinérant des « Suisse diagonales Jazz » fait halte au Pommier vendredi 11 février.



La Société Chorale de Neuchâtel donnera un concert dimanche à 17 heures au Temple du Bas.



Christian Addor expose ses créations au Bar de l'Univers et au restaurant Chez Max et Meuron.

Les fiduciaires à votre service



Terreaux 7, CP 2349
2001 Neuchâtel
Tél. 032 724 14 31
info@fidell.ch

- ✓ Déclarations d'impôts / fiscalité
- ✓ Comptabilité
- ✓ Gestion des salaires
- ✓ Gestion administrative privée et de sociétés
- ✓ Planification financière

Faites équipe avec nous et ensemble, allons droit au but !

www.fidell.ch

Fiduciaire du 1^{er} Mars S.A.

Agréée en matière de révision (ASR)

Beaux-Arts 26 • 2001 Neuchâtel

Tél. 032 724 18 22/23

E-mail: Fid1ermars@bluewin.ch

Tous mandats fiduciaires • Déclarations d'impôts • Gérances



Cindy Freiholz
Directrice

cfreiholz@cinqsurcinq.ch
www.cinqsurcinq.ch
Tél. 032 724 94 22
Nat. 079 243 40 78

Cinq sur cinq Sàrl
Case postale
St.-Nicolas 11
2006 Neuchâtel

Mandats Qualité en institutions sociales
Mandats fiduciaires

Dans ce numéro

So « british »

La Société Chorale de Neuchâtel collabore avec le Nouvel Ensemble Contemporain de La Chaux-de-Fonds le temps d'un concert. Les deux formations interpréteront des œuvres exclusivement britanniques dimanche à 17 heures au Temple du Bas.

Page 4

Clivage gauche-droite

Le Conseil général a partiellement accepté la demande de crédit de l'exécutif concernant l'acquisition de divers véhicules et machines. La gauche a déposé un amendement visant à limiter le crédit octroyé à 1,7 million de francs pour 2011.

Page 8

Domaine public

Le Conseil général a accepté par 15 voix sans opposition et 22 abstentions les demandes de crédit relatives à l'entretien du domaine public et du réseau de distribution de l'eau en 2011. Un montant total de 4,6 millions de francs est accordé.

Page 9

Payer en batz



Gilles Perret, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire présente le projet du 5 Batz du Millénaire. La population aura la possibilité de jouer avec les poids et mesures de l'époque. Elle pourra payer en batz dans de nombreux commerces neuchâtelois.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le mercredi 23 février 2011.

La caravane du festival des « Suisse diagonales jazz » fait halte au Pommier à Neuchâtel



Le groupe de jazz neuchâtelois Stramonium. De gauche à droite: Sheldon Suter, Juliane Rickenmann et Pierre Kuthan. • Photo: sp

Du jazz itinérant

Le Théâtre du Pommier accueille deux groupes vendredi à 20h30 à l'occasion de l'étape neuchâteloise des « Suisse diagonales jazz », festival itinérant d'envergure nationale. Le trio Stramonium assurera la première partie de la soirée. Il laissera place aux Weird Beard qui présenteront leurs toutes nouvelles compositions. Le groupe, composé du saxophoniste Florian Egli et de ses trois musiciens, propose un jazz imprégné de fraîcheur.

Le festival Suisse diagonales jazz (SDJ) réunit dix jeunes groupes suisses. Il propose plus de cent concerts dans 26 lieux différents à travers toute la Suisse. Les concerts s'étendent sur un mois entier, du 13 janvier au 13 février. Ce festival a lieu tous les deux ans.

Un trio de jazz moderne

Juliane Rickenmann, Pierre Kuthan et Sheldon Suter forment le groupe de jazz neuchâtelois Stramonium. Ils jouent respectivement du saxophone, de la contrebasse et de la batterie. Le trio propose un répertoire de compositions à la fois originales et standards de jazz moderne. La particularité de ce groupe réside dans l'absence d'instruments harmoniques. Cette caractéristique amène les musiciens dans une profonde recherche

sonore. Stramonium jouera vendredi en première partie de soirée.

« Après Berne, Bâle ou encore Aarau, les Weird Beard feront un crochet par Neuchâtel ce vendredi. »

Un jeune saxophoniste schaffhousois

Les Weird Beard font partie des dix groupes sélectionnés pour participer à la tournée du festival SDJ. Après Berne, Bâle ou encore Aarau, le quartet fera un crochet par Neuchâtel ce vendredi. Le leader du groupe n'est autre que Florian Egli. Ce jeune saxophoniste né à Schaffhouse sera accompagné par Dave Gisler à la guitare, Valentin Dietrich à la basse et Rico Baumann à la batterie. Le groupe propose des compositions qui font la part belle à l'improvisation en solo comme en collectif. Leur musique est empreinte d'une fraîcheur qui mêle le groove à des rythmes d'ambiance.

Naissance d'un festival de jazz

L'association responsable du festival SDJ a vu le jour en 2002. Elle propose au public de découvrir les

groupes de jazz suisses contemporains. Ce festival donne l'opportunité à une dizaine de groupes de se produire dans plusieurs lieux helvétiques. Il a déjà été organisé à quatre reprises, en 2003, 2005, 2007, 2009. Au départ, le festival réunissait seize lieux de concerts. Il en compte dix de plus aujourd'hui. (ak)

Stramonium et Weird Beard: vendredi 11 février à 20h30 au Théâtre du Pommier. Réservations au 032 725 05 05.

Jukebox

L'Association Bêtes à plumes de Neuchâtel viendra animer le Théâtre du Pommier jeudi 10 février à 20 heures. Le public se verra proposer une version revisitée du jukebox. Cette boîte à musique permet à la personne qui y glisse un jeton de sélectionner la chanson de son choix. Jeudi soir, les règles seront un peu différentes: les auteurs Antoinette Rychner et Odile Cornuz présenteront leurs textes en fonction des envies du public. Le tout sera animé en musique par Robert Sandoz. Chaque spectateur aura un seul jeton à disposition pour satisfaire ses envies. Réservations au 032 725 05 05.



La Société Chorale et le Nouvel Ensemble Contemporain collaborent le temps d'un concert

Un concert à l'anglaise

La Société Chorale de Neuchâtel (SCN) présente son prochain concert dimanche 13 février à 17 heures au Temple du Bas. Organisée en collaboration avec le Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) de La Chaux-de-Fonds, cette soirée mettra en avant des œuvres typiquement anglaises. Les deux formations interpréteront notamment le « Requiem » de John Rutter. Sous la direction de Gilbert Bezençon, elles seront accompagnées par la soprano Anna Maske et à l'orgue par Simon Peguiron.

Fondée en 1873, la SCN organise des concerts qui ont pour but d'éveiller la curiosité du public pour des œuvres contemporaines et peu jouées. La chorale se compose d'une septantaine de membres qui se réunissent à raison d'une fois par semaine au Collège latin. Dirigé par Gilbert Bezençon depuis 1995, le chœur se produit une à deux fois par an. Il est toujours accompagné d'un orchestre, même si les choristes interprètent parfois des chants a capella.

Un menu «so british»

L'œuvre phare du concert de la SCN et du NEC n'est autre que le «Requiem» de John Rutter. Le reste du programme sera également consacré à des compositeurs britanniques du XX^e siècle. Les choristes interpréteront le «Jubilate Deo» de Benjamin Britten



La Société Chorale de Neuchâtel se produira dimanche au Temple du Bas avec le Nouvel Ensemble Contemporain. • Photo: sp

ainsi que « My Soul Doth Magnified the Lord » de Rutter. Les musiciens, eux, joueront le « Trio élégiaque » d'Arnold Bax et « Six studies in English Folksong » de Ralph Vaughan Williams. Le concert promet donc d'être très « british ».

Le «Requiem» de Rutter

John Rutter a écrit cette œuvre en mémoire de son père. Ce «Requiem» est une adaptation de la messe catholique – écrite entre 1983 et 1985 – pour chœur et orchestre. Tirés de la « Missa pro defunctis » du Book of Common Prayer et des psaumes, les textes sont rédigés en latin et en anglais. Cette

suite de mouvements donne une vision apaisée de la mort : les auditeurs sont amenés dans un état de réception sensible face à la réalité de la mort et des séparations qui en découlent.

Compositeur et chef de chœur

John Milford Rutter est compositeur et chef de chœur anglais. Né en 1945 à Londres, il suit des études de solfège à Cambridge. Musique chorale, orchestrale ou encore instrumentale : Rutter touche à toutes sortes de genres musicaux. Directeur musical durant plusieurs années, il fonde son propre chœur en 1981. Baptisé « the

Cambridge Singers », cet ensemble a réalisé de nombreux enregistrements. La composition et la direction de cette chorale occupent actuellement la majeure partie de l'emploi du temps de Rutter. Ses œuvres – religieuses pour la plupart – sont principalement écrites pour des chorales. « Requiem », « Magnificat » et « Mass of the Children » font partie de ses compositions les plus connues. (ak)

Concert de la Société Chorale Neuchâtel : dimanche 13 février à 17 heures au Temple du Bas. Réservations à la billetterie du Strapontin au 032 717 79 07.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ».

Dès le 30 janvier 2010, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui. Jusqu'au 3 avril, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture.



Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), du 12 février au 27 mars, exposition « Gibellina » de Raphaël Zarka. Vernissage vendredi 11 février dès 18h30. Visites guidées : samedi 26 février à 14h30, dimanche 6 mars à 14h30. Ouvert du me au di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 13 février, exposition Marianne Du Bois ». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 13 février, exposition Mathys, peintures et sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 28 février, exposition « Attention les vélos ! Le Valais à bicyclette ». Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures du lu au ve (sauf lundi matin). Entrée libre.

Galerie La Tour de Diesse (rue du Château 6), jusqu'au 18 février, expo-

sition Thierry Voirol, peintures. Ouvert du ma au ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 18 heures ou sur rendez-vous au tél. 079 304 32 04.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 26 février : « American Graffiti », exposition de Mortal (New York). Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et sur rendez-vous au tél. 079 255 03 08.

Concerts

Aula du Mail, vendredi 18 février à 20 heures, concert de l'Association Musicale Neuchâtel-Saint-Blaise accompagnée du Showband des Armourins. Direction Yvan Tschopp et Nicolas Bovet. Entrée libre, collecte.

L'actualité culturelle

La face cachée de La Coudre

L'exposition de La Coudre organisée par un comité bénévole de la paroisse de Neuchâtel aura lieu les 12 et 13 février. Une vingtaine d'exposants présenteront leurs créations au Collège du Crêt-du-Chêne.

Plusieurs temps forts rythmeront le week-end avec notamment une conférence de Christian de Reynier « Sur les traces des moines bâtisseurs de La Coudre », samedi à 17 heures. L'école de Tai-chi chuan de Cornelia Gruber de Neuchâtel animera l'apéritif dès 19h15, tandis qu'à 20h30, le public pourra entendre le premier concert du groupe G.C.N'Friends.

La journée du dimanche débutera à 10 heures avec le culte au Temple. Dès midi, les organisateurs proposeront un risotto et de la salade, puis à 14 heures, des musiciens, amateurs, étudiants en musique et professionnels donneront un concert au Temple de La Coudre.

Collège du Crêt-du-Chêne, samedi 12 février de 15 à 22 heures et dimanche 13 février de 11 à 17 heures. Restauration à toute heure. Entrée libre.

Molly à vélo

L'Odieuse compagnie présentera sa nouvelle création *Molly à vélo* les 15 et 16 février au Théâtre du Pommier. *Molly à vélo* ne parle pas uniquement de cyclisme. Mais plutôt du vélo comme voie de sortie, voie de secours à une existence trop tracée. Molly est née à Saint-Péray-la-Colombe, et pour elle l'avenir est décidé: caissière à Carrefour. Mais la jeune fille ne voit pas son avenir entre les bananes et les patates. Or le hasard la fera monter sur un vélo. Molly prendra alors son envol et vivra ses rêves, car elle a du talent. Ainsi commence son histoire avec les deux-roues, de courses locales en espoir national.



© Fabian Sbarro

Cette histoire entraîne le spectateur dans l'extraordinaire destin d'une pétillante adolescente de 16 ans qui a ce petit supplément d'âme et cette inaltérable aptitude au bonheur.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, mardi 15 et mercredi 16 février à 20 heures. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

L'alouette

La Comédie de Serrières présente son nouveau spectacle «L'alouette» de Jean Anouilh, du 17 février au 6 mars. Jeanne d'Arc, l'alouette, est à Rouen, face à ses juges. Sur un ton tragico-comique, la pièce alterne entre les scènes d'accusation de l'évêque Cauchon, de l'Inquisiteur, du promoteur, du comte de Warwick et les flash-back qui retracent la vie publique de la pucelle. Jeanne tour à tour naïve et insolente, toujours pleine de bon sens, tient tête. Devant les assauts répétés de ses contradicteurs, elle consent à renier ses actes et ses certitudes passées pour échapper au bûcher.

Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, Serrières, du 17 février au 6 mars (jeudi, vendredi et samedi à 20 heures, dimanche à 17 heures, sauf le samedi 26 février). Réservations: tél. 032 730 69 88.

Christian Addor expose ses créations au Bar de l'Univers et au restaurant Chez Max et Meuron

Compilations élémentaires

Le Neuchâtelois Christian Addor inaugure jeudi 10 février à 18 heures une exposition «multi supports» au restaurant Chez Max et Meuron, situé sous le Théâtre du Passage. Le public est invité à découvrir une vingtaine de pièces ainsi qu'une projection vidéo permanente. A voir jusqu'au 13 mars.

Christian Addor compile des éléments, des formes, des objets et même des photographies depuis une dizaine d'années. Il a œuvré de nombreuses années dans le monde de la musique. Il a fait partie de plusieurs groupes dont le célèbre Débile Menthol avec lequel il a voyagé dans toute l'Europe. L'artiste a organisé bon nombre de concerts dans toute la région.

Une exposition d'objets modulables

Pour son exposition Chez Max et Meuron, Christian Addor a fabriqué quelque 20 objets d'art. «Il s'agit d'un travail très abouti», confie-t-il. L'artiste a notamment monté cinq panneaux d'un mètre sur 1,4 mètre aux allures impressionnistes. Il a aussi réalisé un petit clip vidéo à partir de photographies prises en rafale. La vidéo se compose de trois séries de 120 clichés. Ces derniers font vibrer l'image. Ils la rendent vivante.



Christian Addor compile des matériaux de récupération pour en faire des objets d'art qu'il expose au Bar de l'Univers.

Démarche artistique

L'artiste n'a plus d'atelier pour créer ses objets. «Je fais tout chez moi», explique-t-il. Christian Addor a commencé par assembler plusieurs photographies similaires pour en faire des formes découpées. Actuellement, le Neuchâtelois utilise toutes sortes de matériaux de récupération pour confectionner des objets d'art. Il n'utilise pas de cadres pour ses créations. «Le cadre tue l'œuvre, il l'étouffe», précise-t-il. L'artiste n'est pas adepte non plus de la signature.

Au Bar de l'Univers

Le public est également convié à découvrir une seconde exposition de Christian Addor. Intitulée «Expo Spontan/Récup», cette exposition se tient jusqu'au 3 mars au Bar de l'Univers à Neuchâtel. Le créateur a par exemple récupéré les enveloppes de cire des fromages Babybel rouges et verts. Ils les a disposés spontanément sur le miroir du bar. Plusieurs créations surprenantes et colorées trônent sur les murs intérieurs de l'établissement. (ak)

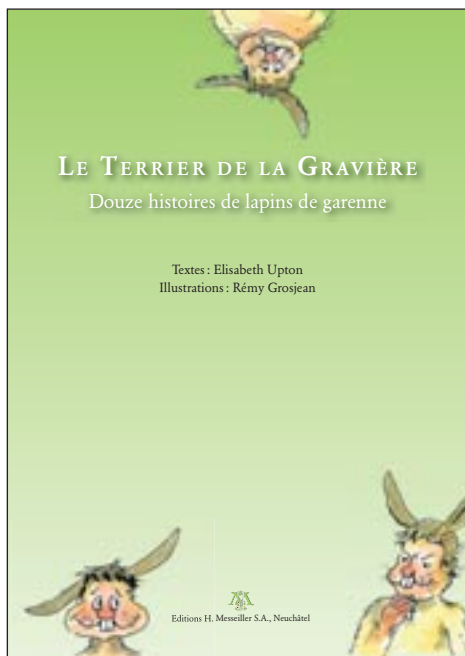
Chronique culturelle



Cool Raoul

Ce n'est pas vraiment ce qu'on appelle une pièce à texte. Ce n'est même pas du théâtre mais du cirque selon le programme. Et pourtant, c'est fantastique! Le spectacle que le petit-fils de Charlie Chaplin, le bien nommé James Spencer Henry Edmond Marcel Thiérrée, a présenté en fin de semaine passée au Passage était proprement stupéfiant! Imaginez: un mec qui sait tout faire, à la fois acteur, danseur, musicien, metteur en scène et acrobate, seul sur le plateau avec son double, dialogue au moyen de son corps avec son décor qui est le second personnage de ce «Raoul» renversant de poésie, de rêve et de sincérité. La performance de ce mime qui s'en va planer au-dessus du public, était à couper le souffle! Saluons également pour une fois l'exploit des gens de l'ombre – les techniciens, nombreux sur ce spectacle – qui parviennent à donner vie au décor, au point que celui-ci se met à parler et à bouger comme un vrai personnage. Difficile de se faire un nom lorsque son grand-père s'appelle Charlot, sa tante Géraldine et sa mère Victoria! James Thiérrée y est non seulement parvenu mais il a réussi à se profiler comme un des tous grands artistes du XXI^e siècle.

Patrice Neuenschwander



NOUVEAU!

Textes d'Elisabeth Upton
Illustrations de Rémy Grosjean

Le Terrier de la Gravière Douze histoires de lapins de Garenne

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.

Disponible en ouvrage simple ou en coffret contenant les 12 histoires sous forme de livrets indépendants.

LIVRE

18.-

en souscription jusqu'au 28 février 2011

COFFRET

52.-

en souscription jusqu'au 28 février 2011



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.-**
(souscription à CHF 18.- jusqu'au 28.2.2011).
..... ex. du coffret **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 58.-**
(souscription à CHF 52.- jusqu'au 28.2.2011).

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____



Les forêts de Neuchâtel, mille ans d'histoire

La forêt du Moyen Age

Si, à titre local, nous fêtons cette année le millénaire de la ville de Neuchâtel, sur le point international l'ONU a déclaré que 2011 était l'année internationale de la forêt; une sorte de prolongation de l'année de la biodiversité puisqu'on estime que 80% de la faune et de la flore terrestre se cantonnent dans les différentes zones boisées de la planète! En Suisse, la moitié de nos 50'000 espèces vit à l'ombre des grands arbres. Pour « Vivre la ville », l'occasion était donc belle de rattacher l'histoire de Neuchâtel à son patrimoine forestier.



Hêtraie de la Roche de l'Ermitage. • Photo: Blaise Mulhauser

Des forêts de hêtres pleines de charmes

Quel aspect la forêt avait-elle il y a mille ans, lorsque Rodolphe III de Bourgogne fit don du « novum castellum » à sa seconde femme, Ermengarde? Une chose est sûre: les habitants du château et de son bourg étaient nécessairement dépendants des ressources sylvicoles pour une partie de

leurs besoins domestiques (bois de feu, bois de construction, vannerie, etc.). Si l'exploitation des forêts existait déjà, il est difficile d'en préciser l'ampleur, faute de documents. Quelles essences étaient exploitées? Les études sur le pollen contenu dans les sédiments du

Loclat nous donnent des informations sur les espèces dominantes au Moyen Age. Le hêtre semble déjà l'arbre le plus fréquent, auquel s'ajoutent le charme et le noisetier. Dans les forêts sur sol humide, le bouleau, le frêne et l'aune sont aussi bien répandus. Sur le

ped sud du Jura, les résineux sont rarissimes, sinon absents, à l'exception de certaines côtes rocheuses et de tourbières parsemées de pins.

Et qu'en est-il du chêne? Sans être abondant, il est fréquemment utilisé. Des vestiges historiques de la seconde partie du Moyen Age, témoignent de travaux de charpente et menuiserie avec la fabrication de pont-levis, presses, pirogues, tonneaux, coffres, javioles, etc. La surface boisée autour de Neuchâtel devait être plus importante qu'aujourd'hui, notamment dans les vallons frais tel celui des Fahys ou de l'Ermitage. La forêt était giboyeuse: le seigneur se réservait droit de chasse au cerf, au sanglier, au chevreuil. Ours et loups tenaient en respect les hommes qui n'osaient pas trop s'aventurer dans les hautes et noires joux.

*Blaise Mulhauser
Muséum d'histoire naturelle*



La Ville jeune

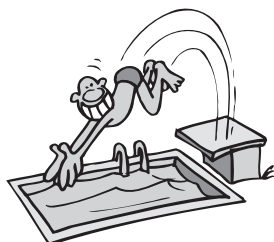
Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), samedi 12 février à 23h (portes à 22h), rock: Izul, Deep Kick + after party. Prélocation Petzi: Fr. 15.-/Fr. 10.- avant 23h.

Queen Kong Club (quai Ph.-Godet 20), vendredi 11 février (portes à 23h), Poney Club, soirée organisée par les Filles du Calvaire: DJ Mohla, Vacintosh, Faust & Samhattan. Visuels par la Supermafia. Entrée: Fr. 10.-. Samedi 12 février (portes à 23h), Sweat N Shit: White Noise Sound, Budget Boozers + after party. Entrée: Fr. 10.-. www.case-a-chocs.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



A la suite de la réaffectation du restaurant des piscines et aux différents travaux d'aménagement engendrés, les piscines du Nid-du-Crô seront fermées jusqu'au dimanche 13 février. Réouverture lundi 14 février 2011 à 8h.

Basketball

Samedi 12 février, halle de sport de la

Riveraine, 20h, Jump Union-Vevey Riviera basket, LNB.

Volleyball

Samedi 12 février, halle A, salle 4 de la Maladière, 16h, NUC III-VBC La Chaux-de-Fonds I, F2.

Handball

Samedi 12 février, halle de sport de la Riveraine, 13h, HBC Neuchâtel-HBC Neuchâtel-HBC Münsingen, FU18-M.

Unihockey

Samedi 12 février, halle de sport de la Riveraine, 18h, FSG Corcelles-Cormondèche-Racoons Herzogenbuchsee, M21.

Hockey sur glace

Mercredi 9 février, patinoires du Littoral, 19h45, Université Neuchâtel-St-Imier/Sonceboz, LNB.

Patinoires du Littoral (du 10 au 16 février)

Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.
lu/ma: 13h45-15h30 public et hockey libre.
me: 14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil général octroie un montant de 1,7 million qui servira à l'achat de véhicules et machines en 2011

Le Conseil général débloque 1,7 million

Le Conseil général a accepté par 23 voix contre 10 et 4 abstentions le rapport de l'exécutif concernant une demande de crédit pour l'équipement et l'acquisition de divers véhicules et machines non sans l'avoir sérieusement amendé. Si la majorité de gauche l'a accepté, le groupe PLR, lui, a voté contre. Le groupe UDC s'est en majorité abstenu. Le mécontentement de la droite provient d'un amendement des groupes socialiste et PopVertsSol qui limite le crédit octroyé à une année seulement (voir encadré). Le débat gauche-droite s'est soldé par une victoire de la gauche, majoritaire.

Le Conseil communal sollicitait un crédit de 3,5 millions de francs pour renouveler une partie du parc de véhicules et de machines de la Ville. Le remplacement de ce matériel doit permettre à la Section des infrastructures et énergies de continuer à remplir ses nombreuses missions. L'acquisition de nouveaux engins vise aussi à améliorer l'impact environnemental lié aux activités des différents services concernés. Cette modernisation permettra également de réduire les coûts d'entretien des véhicules.

Réactions mitigées

Les groupes ont accueilli ce rapport de façon mitigée. Si le prin-

cipe de renouvellement des véhicules et des machines de la Ville est accepté de tous, le rapport n'a pas suscité le même assentiment. La gauche a salué les efforts du Conseil communal en matière d'écologie. Pour le groupe PLR: «Le critère écologique est admis mais il n'a rien à voir avec la rentabilité des véhicules.» La gauche s'est insurgée au sujet de l'importance du crédit demandé. «Une balayeuse est aussi chère qu'une Ferrari», a déploré la porte-parole du groupe PopVertsSol.

Un besoin pour la Section infrastructures et énergies

«Ce rapport doit avant tout permettre d'attribuer des outils au

personnel de la Ville», a indiqué Pascal Sandoz, directeur de la Section des infrastructures et énergies. La liste de véhicules présentée a été élaborée selon plusieurs critères. La Section a restructuré son garage qui ne compte désormais plus de chef. «Nous avons perdu tous les véhicules industriels de Viteos», précise Pascal Sandoz. Ce poste n'a donc pas été repourvu. Auparavant, au Service de la voirie, il fallait compter trois collaborateurs par véhicule de ramassage des ordures ménagères. Avec l'arrivée des conteneurs enterrés, un seul suffit. «Nous avons pu réaliser des économies de personnel sans toutefois nous séparer de nos collaborateurs», explique le conseiller communal. Le Conseil

communal a rejeté l'amendement de la gauche avec force.

Arguments pour faire pencher la balance

«Nous demandons plus de précisions», a lancé Grégoire Oguey du groupe socialiste au Conseil communal. Dans le même sens, le porte-parole du groupe PopVertsSol, Christian van Gessel, a déclaré: «Nous aimerions un outil qui nous convainque.» «Cet amendement relève du petit caprice», a réagi le PLR, Blaise Péquignot. La porte-parole du groupe UDC, Maria Angela Guyot, s'est également exprimée pour inciter le plénum à accepter le rapport du Conseil communal tout en refusant l'amendement de la gauche. Jean-Charles Authier, du groupe PLR, a suggéré au Conseil communal de «retirer son rapport et de revenir dans deux mois avec les éléments souhaités». Le conseiller communal Pascal Sandoz a immédiatement rétorqué que l'exécutif assumait ce rapport et qu'il n'était pas question de le retirer. «Nous avons besoin de ces véhicules pour travailler», a-t-il conclu. (ak)



L'amendement de la discordie

Les groupes socialiste et PopVertsSol, peu contents du manque d'explications fournies par le rapport, ont déposé un amendement. Ce dernier limite le crédit octroyé à 1,7 million de francs pour 2011 alors que le rapport du Conseil communal demandait un crédit de 3,5 millions de francs pour la période 2011-2013. La droite a refusé cet amendement en bloc, accusant la gauche d'inconséquence. Majoritaire,

cette dernière a réussi à limiter l'octroi du crédit pour la seule année 2011. Le Conseil communal devra donc présenter pour l'an prochain un nouveau rapport au législatif. Par ailleurs, le crédit de 3,5 millions de francs – inscrit à la planification financière 2010-2013 – est inférieur au dernier crédit sollicité pour l'acquisition de véhicules et de machines. Datant de 2001, ce dernier s'élevait à 5,8 millions de francs.

Une route sera mise en place dans le quartier des Fahys pour garantir l'accès des habitants aux parcelles privées.



Les groupes socialiste et PopVertsSol s'

La majorité

Il aura fallu moins de cinq minutes au PLR et à l'UDC pour donner leur bénédiction au Conseil communal qui sollicitait 4,6 millions de francs pour entretenir le domaine public et le réseau de distribution d'eau en 2011. Beaucoup plus dubitatifs, les groupes socialiste et PopVertsSol n'ont pas voté ces crédits, réaffirmant leur mission de contrôle des investissements publics.

Au final, le crédit de 1,783 million pour l'entretien du domaine public et le crédit de 2,828 millions pour l'entretien du réseau de distribution d'eau et la réfection du réservoir de Chaumont ont été approuvés par 15 voix sans opposition mais... avec 22 abstentions!

Pour sécuriser des parois de rochers et pour refaire des surfaces de



La majorité de gauche du Conseil général n'a accordé au Conseil communal que 1,7 million de francs sur les 3,5 millions réclamés pour acquérir de nouveaux véhicules et machines pour la Voirie et les Parcs et promenades.

Prolongement d'une rue aux Fahys

Le Conseil général a approuvé par 31 voix sans opposition mais avec cinq abstentions de l'UDC un crédit de 1,2 million de francs pour réaliser la 2^e étape du plan d'alignement du quartier des Fahys. Il s'agit en fait de prolonger en direction de l'ouest la desserte aménagée depuis la rue des Fahys peu avant le pont du Mail pour desservir des nouveaux immeubles comprenant au total 69 appartements. Et d'entretenir un chemin privé pour piétons – qui deviendra public – reliant les Fahys à l'Orée. Le Conseil général s'est dans l'ensemble félicité de l'aménagement de ce quartier. Les socialistes ont salué la qualité de vie que l'on y trouve. PopVertsSol aussi, qui regrette toutefois que la vitesse ne soit pas limitée à 20 km/h. Le PLR approuve également même s'il trouve cher le mètre de route à cet endroit. L'UDC quant à elle se demande s'il ne serait pas opportun de prolonger cette nouvelle desserte jusqu'au chemin des Liserons. Pourquoi pas si nous en avons les moyens lors de la prochaine planification financière, a répondu Pascal Sandoz.

abstiennent au moment de voter deux crédits pour l'entretien des routes et du réseau de distribution d'eau

aimerait « mieux comprendre »

routes à différents endroits de la ville, le Conseil communal demandait 1,78 million de francs. A quoi s'ajoutaient 440'000 francs pour remettre en état le réservoir de Chaumont et 2,83 millions pour entretenir le réseau de distribution d'eau et changer des conduites. Le Conseil général a voté ces crédits de sorte que les travaux pourront être effectués comme prévu cette année. Mais la gauche a donné un sérieux avertissement au Conseil communal: aujourd'hui, nous nous abstenons mais l'année prochaine nous refuserons une telle demande si le Conseil communal ne nous donne pas davantage de précisions sur l'état du réseau, la stratégie et les priorités déterminées pour les interventions ainsi que sur la planification de l'entretien des routes et des conduites d'eau, ont affirmé les porte-parole

socialiste et PopVertsSol. En un mot, la gauche aimerait « mieux comprendre » de quoi il en retourne pour des dépenses somme toute importantes.

Rien à redire

A droite, le PLR ne voit rien à redire aux travaux prévus qui visent à changer des conduites vétustes et à parer à des déficiences. Le porte-parole de ce groupe se félicite de la coordination des travaux avec ceux que doit entreprendre Viteos dans le domaine du gaz et de l'électricité. Il estime que le Conseil général doit laisser une certaine marge de manœuvre à l'exécutif et aux services spécialisés de l'administration dans ces domaines éminemment techniques. Jean-Charles Authier, lassé par des tergiversations qui se répètent d'année en année, a proposé un débat tous les

quatre ans sur ce type d'investissements.

Il y a nécessité d'agir

« Refuser ces crédits reviendrait à ne rien faire cette année et ce serait grave », a argumenté Pascal Sandoz. Il y a en effet nécessité d'agir, pour parer à certains dangers. Exemple: des pierres peuvent tomber de parois de rochers non sécurisées. Le conseiller communal a affirmé avoir tenu compte des critiques formulées par le Conseil général en avril 2010, en coordonnant notamment tout ce qui pouvait l'être et en présentant un seul rapport de synthèse pour l'entretien du domaine public et l'eau. Pas convaincue, la majorité du Conseil général s'est abstenue lors du vote mais l'essentiel est sauf puisque les deux crédits ont passé la rampe grâce à l'appui du PLR et de l'UDC.

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Fabio Bongiovanni: «Le centre-ville de Neuchâtel est connu pour être un magnifique écrin du commerce urbain. Toutefois, le tout proche départ de Globus pour Marin-Centre inquiète grandement le groupe PLR qui y voit un risque d'appauvrissement de la diversité du commerce au centre-ville ainsi qu'une perte d'attractivité considérable face aux grands centres commerciaux, raison pour laquelle il a interpellé le Conseil communal pour savoir s'il avait pris contact et cherché à obtenir des informations du propriétaire du bâtiment quant à son avenir et surtout s'il entendait prendre des mesures extraordinaires pour pallier à la perte d'attractivité du centre-ville durant la phase de transition entre le retrait de Globus et la future utilisation du bâtiment qui l'abrite actuellement.»



Le groupe socialiste estime que le centre-ville, qui abrite l'une des plus belles zones piétonnes de Suisse, doit être choyé.

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: «Notre centre-ville, qui abrite l'une des plus belles zones piétonnes de Suisse, doit être choyé.

Son attractivité dépend de deux éléments principaux: son évolution et son dynamisme économique. Son

évolution passe par l'extension de la zone piétonne à la portion de la rue du Concert bordant l'Hôtel de Ville, afin d'y créer une nouvelle place.

Son dynamisme passe par le soutien à ses commerçants, auxquels la Ville doit donner des gages alors que

l'avenir du poste de manager du centre-ville semble incertain.

Enfin, son attractivité dépend de son accessibilité. Or, plusieurs projets de réaménagements menacent plus de 50 places de parc. C'est pourquoi nous avons déposé une motion proposant de revoir le stationnement aux abords du centre-ville selon les habitudes des usagers.»

Mais encore, la Direction de la police sera-t-elle d'accord de céder une partie de ses compétences et quelles seront les conséquences sur le personnel de ces deux directions?»

Groupe PopVertsSol

Christian van Gessel: «Le groupe PopVertsSol a été déçu par le rapport sur l'entretien des routes et le renouvellement des conduites d'eau.

En effet, celui-ci ne répond pas aux critiques formulées lors de la présentation précédente de ces objets, il y a moins de dix mois. Pour nous, il faut que ce type de rapport puisse convaincre le Conseil général de dépenser des montants élevés – plus de 4,5 millions de francs en 2011 tout de même! – et par-là aussi la population. Le groupe PopVertsSol demande donc formellement que dorénavant, l'on rappelle premièrement, dans tout rapport de ce type, la stratégie et les critères généraux des choix, ainsi que les coûts moyens; puis dans un deuxième temps, des indications particulières pour chaque élément, à savoir une description sommaire, les critères retenus, ainsi que le pourquoi des variations par rapport au coût moyen ou par rapport à la planification. Ce n'est que de cette manière que le Conseil général – et la population! – pourront être convaincus que les ressources et deniers de notre ville sont sagement gérés.»

Groupe UDC

Luciano Bocchi: «Par une interpellation «Police partout, animation nulle part», le groupe socialiste demande au Conseil communal de transférer la compétence d'organiser les manifestations publiques à la Direction de la culture, au motif que la Police manque de souplesse, fait preuve de rigidité et adopte une attitude dissuasive, voire de refus, vis-à-vis des organisateurs.

Le groupe UDC estime que si, parfois, la Police manifeste un tel comportement, elle a évidemment de bonnes raisons ne serait-ce que le souci de garantir la sécurité dont elle est responsable.

D'ailleurs, est-ce légalement permis de soustraire, par simple décision politique, à la Direction de la police, des tâches que la loi lui reconnaît, pour les confier à une autre direction?

Le groupe UDC est d'avis que la Direction de la culture n'a ni les compétences ni le savoir-faire pour autoriser ces manifestations dans le respect de toutes les mesures de sécurité.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^mc Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol).

Y compris la présidente, 38 membres sont présents: M^mes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), M. Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Jonathan Gretillat (soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (soc), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés: M^mc et MM. Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Nicolas Marthe (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, M^mc Françoise Jeanneret (soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

A propos...



Besoin d'adrénaline?

Est-ce si difficile de vivre normalement? La vie est-elle si fade qu'elle nécessite le recours à des sensations fortes? Aujourd'hui par exemple, faire du ski sur des pistes balisées devient ringard. Synonyme de liberté et de plaisir absolu, sa pratique serait indissociablement liée aux grands espaces, aux étendues de neige immaculée.

Mais alors, respecter les limitations de vitesse représente-t-il une soumission à l'autorité? Vociférer des insultes doit-il être obligatoirement à l'ordre du jour de rassemblement ou de manifestations sportives? D'école de vie, le sport est-il maintenant le (vrai) reflet de la société? Permet-il tous les débordements et à certains de sortir enfin de l'anonymat, d'acquérir une envergure?

Ainsi, des mouvements de lutte et de résistance symbolique sont-ils malheureusement devenus les seuls moyens de s'affirmer, de marquer son territoire? L'effet de foule, on le sait, plonge l'individu dans un état second. Mais «un acte de justice et de douceur a souvent plus de pouvoir sur le cœur des hommes que la violence et la barbarie». Machiavel avait déjà raison.

Rémy Voirol

Nouveau programme pour Halluciné

Le Ciné-club Halluciné de l'Université débutera prochainement son nouveau programme avec des films ayant pour sujet la fumée.

Halluciné souhaite rappeler qu'au cinéma, la fumée peut également être de la poésie. Ainsi, le cycle du printemps 2011 sera composé de huit films dans lesquels la fumée brouille encore l'écran. Le premier film *Nikotina* de Hugo Rodriguez (Mexique) sera projeté mardi 22 février au cinéma Bio à 20h30.

Les films sont ouverts à tout le monde. Prix d'entrée Fr. 8.-.

La Ville officielle

Offres d'emploi

La Direction de la santé et des affaires sociales de la Ville de Neuchâtel recherche:

un-e assistant-e social-e (100%)

appelé-e à travailler au sein de l'Office de l'aide sociale et à collaborer avec une équipe dynamique ayant pour tâche d'apporter aide et conseils aux personnes en difficulté.

Nous demandons:

- un diplôme d'assistant-e social-e délivré par une haute école reconnue ou un titre jugé équivalent (**indispensable**),
- une bonne capacité d'écoute et de communication,
- la faculté de travailler de manière autonome et en équipe,
- un excellent sens de l'organisation,
- une bonne résistance psychique,
- de bonnes connaissances administratives et des assurances sociales,
- la maîtrise des outils informatiques.

un-e employé-e de commerce polyvalent-e (50%)

appelé-e à travailler au sein de l'Office de l'aide sociale et ayant pour tâche de soutenir administrativement l'équipe des assistants sociaux. Ce poste comprend des activités de secrétariat, de réception et de saisie comptable.

Nous demandons:

- un CFC d'employé-e de commerce ou un titre jugé équivalent,
- une excellente maîtrise des outils informatiques,
- une très bonne connaissance de la langue française,
- de la polyvalence, un sens de l'organisation et de la rigueur,
- une bonne capacité d'écoute et de communication.

Nous offrons une activité variée, des possibilités de perfectionnement et une ambiance de travail agréable.

Si vous vous reconnaissez dans l'une de ces offres, nous vous invitons à faire parvenir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) **jusqu'au 14 février 2011** à l'adresse suivante:

Service de la santé et des affaires sociales
« Offre d'emploi »
Rue St-Maurice 4
2000 Neuchâtel

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à M. Christophe Bisat, chef de l'Office de l'aide sociale, tél. 032 717 74 10.

Entrée en fonction: **1^{er} avril 2011 ou date à convenir.**

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant le crédit 2011 relatif au programme d'entretien du domaine public,
- concernant le crédit 2011 relatif au renouvellement des conduites du réseau de distribution d'eau et la réfection du réservoir de Chaumont,
- concernant une demande de crédit concernant l'application de la deuxième étape du plan d'alignement N° 85 « Quartier des Fahys »,
- concernant une demande de crédit pour le remplacement et l'acquisition de divers véhicules et machines,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 7 février 2011, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 21 mars 2011.

Neuchâtel, le 9 février 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat
Le chancelier, Rémy Voirol

Les lundis des mots



Lundi 14 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3), café littéraire: *les fiancés du glacier express*. Présenté et lu par l'autrice Amélie Plume.

Lundi 21 février à 19h au Discobole (rue des Moulins 21): *amour des contes - contes d'amour*, par les conteurs de la Louvrée.

La chronique sportive de...

Un bar sportif bienvenu

Anne
Kybourg

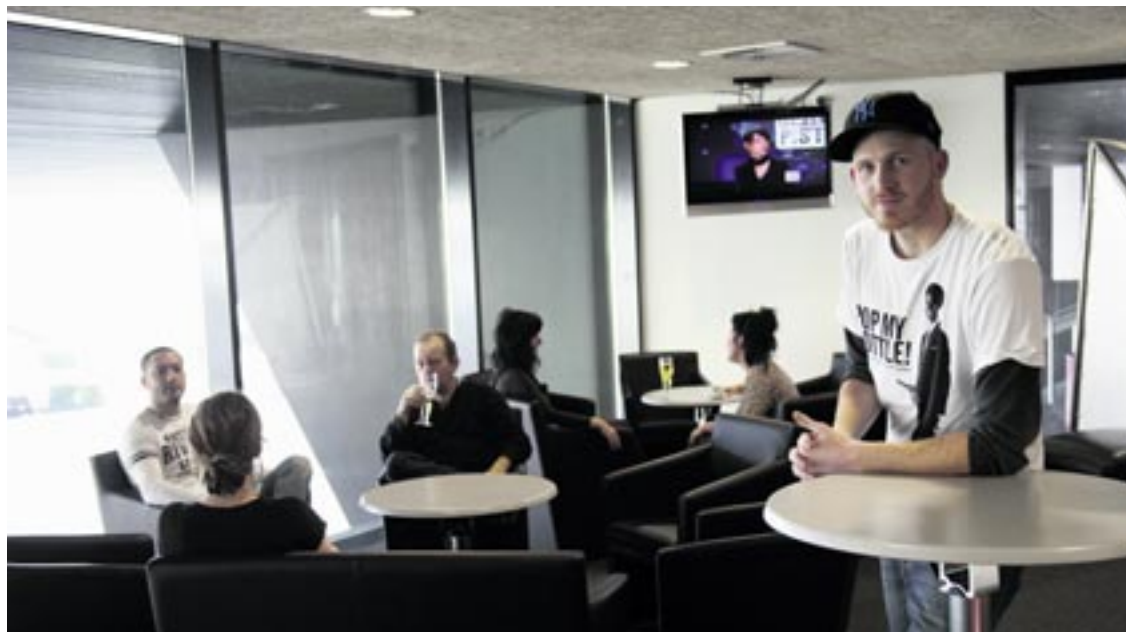


Le Lobby ouvrira ses portes au public le 18 février en tant que bar sportif. Sous-utilisée, cette infrastructure située dans le complexe de la Maladière à proximité de l'esplanade sera exploitée les jeudis et vendredis de 17 heures à 24 heures par Nicolas Flückiger, indépendant, qui par ailleurs collabore à temps partiel avec le Service des sports. Les sportifs du coin pourront s'y retrouver autour d'un verre.

Ce bar retransmettra des rencontres sportives tels que des matches de football ou de tennis. Les adeptes de sports américains ne seront pas en reste : les matches des championnats de NBA (basketball), de NHL (hockey sur glace) et de NFL (football américain) seront également projetés au Lobby.

Événements ponctuels

«Le bar s'ouvrira également pour des événements ponctuels», explique Nicolas Flückiger. Le week-end passé, les footballeurs américains de Neuchâtel, les Knights, sont venus regarder le Superbowl au Lobby. Toujours pour des événements ponctuels, le bar peut



Nicolas Flückiger, employé au Service des sports, exploitera le Lobby les jeudis et vendredis dès 17 heures.

accueillir des clubs sportifs pour un souper annuel par exemple. Les volleyeuses russes du Dinamo Krasnodar et celles du NUC ont pris leur repas de midi au Lobby avant la rencontre de jeudi passé. Pour la restauration, le bar sportif fait appel au traiteur Cinq Sens.

Des photos pour la déco

Le Lobby fait peau neuve pour son ouverture : nouveau mobilier, changement de décoration sont notamment prévus. Les chaises de

plage installées lors du Mondial de football 2010 seront à nouveau placées au Lobby. Une séance de photographies a récemment été organisée pour la décoration du bar. Nicolas Flückiger remet ça : un second shooting est prévu jeudi 10 février entre 17 heures et 19h30 au Lobby. Ouvert au public, il permet à tous ceux qui le désirent de se faire tirer le portrait. Les déguisements sont autorisés et même bienvenus. Ces photographies portraits en noir et blanc tapisseront les murs du bar.

Le stamm des sportifs

Ce nouveau bar permettra aux sportifs de la Maladière notamment de disposer d'un endroit pour se retrouver. L'idée est qu'une fois l'entraînement terminé, les clubs utilisateurs des salles de gymnastique de la Maladière puissent prendre un verre en restant dans le même bâtiment. Grâce au Lobby, il est enfin possible de visionner des matches de NBA, de NHL et de NFL dans un bar à Neuchâtel. Ce n'est pas trop tôt!

A.K.

A travers l'histoire



La première correction des eaux du Jura provoque entre 1877 et 1879 la baisse du niveau du lac et l'assèchement du port. Ce dernier est reconstruit entre 1886 et 1890 plus au sud. Le comblement de l'ancien port permet la création d'une vaste place. A l'arrière-plan, le collège de la Promenade est bordé par l'avenue du Premier-Mars et par l'abondante végétation du Jardin anglais. Le monument de la République n'a pas encore été érigé. La place du Port prend son aspect actuel en 1999, après la construction d'un parking souterrain de 420 places sur deux niveaux. (La place du Port prise depuis l'Hôtel des Postes, photographie de V. Attinger, vers 1895. Musée d'art et d'histoire.) Vincent Callet-Molin



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Adrian Aradas, architecte à Colombier (Aradas Construction Sàrl), d'un permis de construire pour l'aménagement d'une terrasse et d'un espace fumeurs 3, rue de la Place-d'Armes, articles 1178 et 1171 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Zahid Khan. Les plans peuvent être consultés du 4 février au 7 mars 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Siliprandi, architecte à Neuchâtel (GMS Architectes SA), d'un permis de construire pour la déconstruction partielle d'une usine (corps Est) 4, avenue du Vignoble, article 1278 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Metalor Technologies SA. Les plans peuvent être consultés du 11 février au 14 mars 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice Kocher, architecte à Neuchâtel (FK architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un garage collectif 5-9, rue Louis-Bourguet, articles 7605 et 8328 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Marianne Rizzolo et Monsieur Antonio Fiorentini. Les plans peuvent être consultés du 11 février au 14 mars 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32 à Neuchâtel

Appartement de 4 1/2 pièces en duplex
Loyer mensuel Fr. 1'621.- + Fr. 290.- d'acomptes de charges.
Places de parc intérieures (Fr. 105.- par mois) ou extérieures (Fr. 50.- par mois).
Libre de suite ou à convenir.

Contact: M^{me} C. Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 72.

La Ville officielle



Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur l'initiative populaire du 23 février 2009 « Pour la protection face à la violence des armes »,

le 13 février 2011

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 16 novembre 2010;
vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;
vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;
vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;
vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 15 décembre 2010,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**. L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 13 février 2011 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 12 février 2011 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 13 février 2011 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 13 février 2011, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement

auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 11 février 2011, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 5 janvier 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**



Offre d'emploi

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Neuchâtel met au concours

un poste de **concierge à 30%**
et un poste d'**aide-concierge à 10%**

pour ses salles de la ferme de Pierre-à-Bot et de Coquemène 1

Les activités principales sont: visites, mise à disposition, surveillance et nettoyage des locaux.

Ces activités se déroulent essentiellement les fins de semaines.

Les candidatures avec CV et références sont à adresser, par écrit, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Délai de postulation: **18 février 2011.**

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du chef concierge au 032 717 76 49, christian.cuany@ne.ch.

Entrée en service: 1^{er} mars ou à convenir.



Programme cinéma pour la semaine du 9 au 15 février

APOLLO 1 032 710 10 33

BLACK SWAN

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45, me, ve au lu 20h30, ve/sa 23h, sa/di 18h. VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 18h, je, ma 20h30.

Acteurs: Nathalie Portman, Vincent Cassel.
De Darren Aronofsky.

APOLLO 1 032 710 10 33

YOGI L'OURS

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 14h.
Acteurs: Dan Aykroyd, Justin Timberlake.
De Eric Brevig. Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33

TRON, L'HÉRITAGE - 3D

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15, ve/sa 23h15.
Acteurs: Jeff Bridges, Olivia Wilde.
De Joseph Kosinski.

APOLLO 2 032 710 10 33

L'ENFANCE D'ICARE

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Guillaume Depardieu, Alysson Paradis.
De Alex Iordachescu.
Sam 12 à 18h15, en présence du réalisateur.
Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33

NA PUTU

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO/d/f me au ma 15h15.
Acteurs: Mirjana Karanovic, Leon Lucev.
De Jasmila Zbanic. Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33

INCENDIES

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h30.
Acteurs: Rémy Girard, Lubna Azabal.
De Denis Villeneuve.

APOLLO 3 032 710 10 33

DEVIL

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Chris Messina, Logan Marshall Green.
De John Erick. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33

UNE VIE DE CHAT

8^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
De Jean-Loup Felicoli. Derniers jours.

ARCADES 032 710 10 4

RIEN À DÉCLARER

2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au di 18h, 20h30, je au di 15h45, ve/sa 23h.
Acteurs: Dany Boon, Benoît Poelvoorde, Karin Viard.
De Dany Boon.

ARCADES 032 710 10 44

RAIPONCE - 3D

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
De Byron Howard. Derniers jours.

BIO 032 710 10 55

LA PETITE CHAMBRE

4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Michel Bouquet, Florence Loiret Caille.
De Stéphanie Chuat.

REX 032 710 10 77

RIEN À DÉCLARER

2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, lu/ma 15h45, lu/ma 18h, 20h30.
Acteurs: Dany Boon, Benoît Poelvoorde, Karin Viard.
De Dany Boon.

REX 032 710 10 77

AU-DELÀ

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au di 20h15, je au di 15h, ve/sa 23h15.
Acteurs: Matt Damon, Bryce Dallas Howard.
De Clint Eastwood.

REX 032 710 10 77

ELLE S'APPELLE SARAH

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au di 17h45.
Acteurs: Kristin Scott-Thomas, Mélusine Mayance, Niels Arestrup.
De Gilles Paquet-Brenner.

STUDIO 032 710 10 88

LE DISCOURS D'UN ROI

2^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 15h, me, ve au di, ma 20h15, sa/di 17h45. VO angl. s-t fr/all. me, ve, lu/ma 17h45, lu 20h15.
Acteurs: Colin Firth, Helena Bonham Carter.
De Tom Hooper.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Associations de quartiers

Neubourg (Commune libre du Neubourg), M. Aldo Bussi, Epancheurs 16, 2012 Auvernier, tél. 032 731 24 77, albusa@bluewin.ch.

Pierre-à-Bot-Acacias, M^{me} Anne Pellerin-Comte, présidente, Denis-de-Rougemont 4, tél. 032 725 51 34, aqpab@net2000.ch - www.aqpab.ch

La Roche de l'Ermitage, M. Jean-Claude Aerni, président, ch. des Sources 3, 2022 Bevaix, tél. 032 724 29 70, quartier@aqre.ch.

Serrières (ASLS), M. Remo Paris, Beauregard 20, tél. 032 730 35 68, repatt@aol.com

Serrières (Cité-Suchard), M. Nelson Pereira, Cité-Suchard 22, tél. 032 731 58 75, nelson.pereira@cite-suchard.ch - www.cite-suchard.ch

Serrières (AQSB), M. Evan Rohr, président, Chemin-Vieux 14, tél. 032 751 71 57, info@aqsb.ch - www.aqsb.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 13 février

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Valangines: di à 9h30, culte.

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène, dans le cadre de l'exposition paroissiale «La face cachée de La Coudre».

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte avec sainte cène.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 13. Februar 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste

Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09

• Télécopie: 032 717 77 10

• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



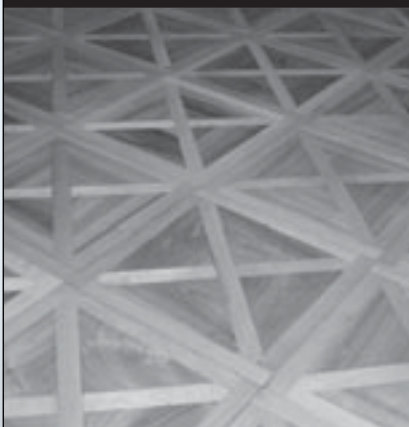
L'instantané de Stefano Iori...



... le MAH se prépare au Millénaire

Les métiers du bâtiment

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com



Le 5 Batz du Millénaire sera mis en circulation dès le 1^{er} Mars

Jouer avec les poids et mesures

Le 5 Batz du Millénaire sera mis en circulation à partir du 1^{er} mars. Cette pièce de bronze d'une valeur de cinq batz vaudra dix francs suisses. Elle permettra de payer dans les nombreux commerces neuchâtelois qui ont accepté de participer à ce projet. L'introduction de cette monnaie à validité limitée sera accompagnée de plusieurs animations autour des poids et mesures. Gilles Perret, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) nous présente le projet.

Quelle est l'histoire du batz?

Le batz a circulé en Suisse jusqu'à l'introduction du franc en 1850. Cette monnaie était frappée à Neuchâtel depuis la fin du XVI^e siècle. Elle était produite au bord du Seyon, au Château mais également à proximité de la Serrière. La force motrice de l'eau était recherchée pour sa production.

Une nouvelle pièce sera mise en circulation pour les festivités du Millénaire. D'où vient cette idée?

En 1998 déjà, un Alexis avait été remis en circulation pour les 150 ans de la République. Je trouve intéressant pour la population de réintroduire les poids et mesures de l'époque dans les vitrines des commerces à l'occasion du millénaire de la cité.

Que proposez-vous aux commerces neuchâtelois plus exactement?

D'abord de faire circuler le 5 Batz et d'afficher quelques prix et quantités en



Une pièce de 5 Batz sera mise en circulation dès le 1^{er} mars à l'occasion des festivités du Millénaire.

l'occasion de voir les différentes étapes de fabrication d'une pièce de monnaie. Le second projet s'intitule «Viens boire un pot et prendre ton pied» en référence aux poids et mesures de l'époque. Organisé par l'Atelier des musées et le Cabinet de numismatique du MAHN, il propose aux commerçants qui le souhaitent une animation qui permet à leur clientèle de se familiariser avec les mesures anciennes à l'aide de facsimilés.

Pourriez-vous nous donner un exemple concret d'affichage?

Prenons l'exemple d'un fromage à la coupe. Si un client demande 200 grammes de brichon, cela équivaut à trois huitièmes de la livre. Le bout de fromage coûte actuellement 4,5 francs qui correspondent à deux batz et un kreutzer. Nous avons décidé de donner au batz du Millénaire un cours artificiel de deux francs tout rond pour faciliter les échanges. Le CPLN a également mis en place un convertisseur qui sera disponible sous forme d'application pour les téléphones portables.

Comment se déroule la production du 5 Batz du Millénaire?

La pièce est déjà en production au Locle dans l'entreprise Faude & Hugue-

nin. Outre la mise en circulation du 5 Batz du Millénaire, une pièce de collection, emballée spécialement pour la conservation sera également disponible. Par ailleurs, une petite pièce en étain sera frappée durant l'atelier itinérant de la Société neuchâteloise de numismatique, mais attention, celle-ci ne sera pas acceptée pour payer dans les commerces qui participent au projet.

La gravure et la fabrication de médailles sont une spécialité typique de l'Arc jurassien. L'école d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds est le dernier établissement suisse à proposer une formation de graveur. Nous avons donc décidé de confier le projet des deux faces du 5 Batz aux étudiants de 3^e année sous la forme d'un concours.

Où sera-t-il possible de se procurer la monnaie du Millénaire?

Nous avons conclu un partenariat avec la Coop qui présentera le 5 Batz dans sept grands magasins du canton. Au moment de payer, le client aura la possibilité de régler avec la pièce de 5 Batz d'une valeur de dix francs suisses. La population aura aussi la possibilité de l'utiliser dans les magasins du canton qui affichent l'autocollant «Ici on paie en 5 Batz». Le batz du Millénaire sera frappé à 60'000 exemplaires au maximum. Cette pièce aura une durée de validité limitée. La population aura jusqu'au 31 octobre pour restituer les 5 Batz.

Quand le 5 Batz du Millénaire sera-t-il officiellement présenté et mis en circulation?

Les motifs des deux faces de la pièce seront dévoilés le 22 février. La nouvelle monnaie sera mise en circulation le 1^{er} mars après l'assermentation du monnayeur du Millénaire



(voir encadré). La population pourra l'utiliser dès cette date dans les commerces participants et ce jusqu'à la Fête des vendanges.

Anne Kybourg



anciennes monnaie et mesures. Mais il y a aussi deux projets qui figurent dans la programmation associée du Millénaire. Le premier, «Frappons monnaie», est un atelier monétaire itinérant de la Société neuchâteloise de numismatique. Il se déplacera notamment au marché et à la quinzaine commerciale pour permettre à la popu-



Manifestation du 1^{er} Mars

La Ville de Neuchâtel organise comme d'habitude une manifestation le 1^{er} mars dès 10h30 au port en mémoire du jour de l'indépendance neuchâteloise. L'Association Musique Militaire, Helvétia Saint-Blaise, ouvrira la cérémonie. Après quelques discours officiels, il sera procédé à l'assermentation du monnayeur du Millénaire. Ce titre reviendra à Jean-Pierre Plancherel,

président de la Société neuchâteloise de numismatique. Le Roy des Marchands remettra une aune au représentant des commerçants. La première pièce de 5 Batz du Millénaire sera frappée au terme de la cérémonie officielle qui sera suivie du Vin d'honneur. Le Millénaire tiendra un stand où le public aura la possibilité d'obtenir en avant-première les premiers batz.